

# Séance ordinaire

## Conseil municipal

## 13 octobre 2026

**Tenue au complexe municipal**
**Webdiffusée en direct**

**Municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury**

STONEHAM-ET-TEWKESBURY

# Bienvenue

# Séance ordinaire du conseil municipal

1. **Ouverture de la séance**
2. **Période d’intervention des membres du conseil**
3. **Période de questions**
4. **Adoption de l’ordre du jour**
5. **Acceptation du procès-verbal de la séance du 14 septembre 2026**

## Période de questions

**Le conseil municipal valorise la participation citoyenne**

Pour poser une question, veuillez vous présenter au micro et vous nommer.

La séance est webdiffusée en direct et publiée sur notre site Web. En y assistant, vous acceptez d’être filmés et enregistrés.

STONEHAM-ET-TEWKESBURY

# 6 Dépôt du bordereau de correspondance

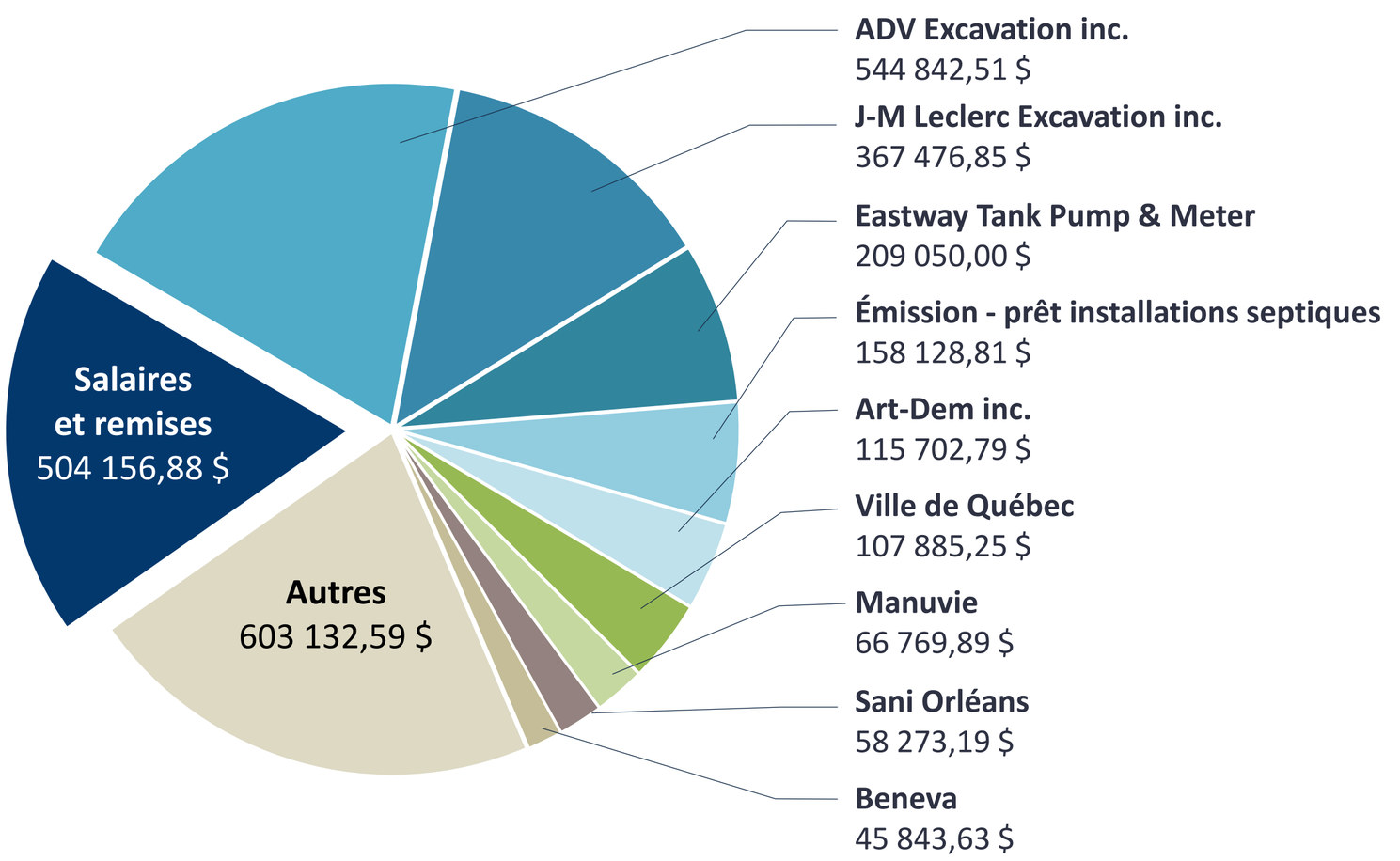
| MRC de la Jacques-Cartier | |
|---|---|
| 30 septembre 2026 | Extraits de résolutions de la séance du conseil de la MRC de la Jacques-Cartier du 16 septembre 2026 |

## Contexte

Louis-Gabriel Deschênes, greffier adjoint, fait la présentation du bordereau de correspondance du mois d’octobre 2026, qui a été déposé aux membres du conseil.

STONEHAM-ET-TEWKESBURY

# 7 Comptes déposés à la séance du conseil




Total
des comptes
fournisseurs

**2 277 105,51 $**

Total
des dépenses
du mois

**2 781 262,39 $**

# 8.1 Nomination des représentants de l’employeur – Comités SST

## Il est résolu

de nommer les personnes suivantes à titre de représentant de l’employeur, et ce, pour un mandat de deux ans, au sein des comités de santé et sécurité du travail de la Municipalité :

- ✓ **Gaétane Deschênes**, directrice des loisirs, de la culture, de la vie communautaire et des communications;
- ✓ **Marie-Claude Turner**, coordonnatrice aux finances;
- ✓ **Nicolas Pageau**, contremaître aux travaux publics;
- ✓ **Éric Fugère**, directeur de la sécurité incendie;
- ✓ **Roch Lafond**, chef de division de la sécurité incendie.

## Contexte

Le comité de santé et de sécurité favorise la communication entre l’employeur et les travailleurs en collaborant à la recherche active de solutions adaptées à notre organisation.

Il est l’un des mécanismes de participation prévus par la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*.

STONEHAM-ET-TEWKESBURY

# 8.2 Embauche d’une adjointe administrative au service aux citoyens

## Il est résolu

de nommer Geneviève Pelletier au poste d’adjointe administrative au service aux citoyens, poste permanent à temps plein. La date d’entrée en fonction de Mme Pelletier sera le 26 octobre 2026.

## Contexte

Le poste a fait l’objet d’un concours d’emploi et cinq candidats ont été rencontrés en entrevue par un comité de sélection.

Mme Pelletier s’est démarquée par la qualité de son parcours professionnel, ses aptitudes administratives et ses fortes habiletés en communication.

STONEHAM-ET-TEWKESBURY

# 9.1 Modification de la *Politique de viabilité hivernale*

## Il est résolu

d’adopter la *Politique de viabilité hivernale* telle que modifiée.

## Principales modifications

- Kilométrage des chemins, trottoirs et sentiers à entretenir
- Période obligatoire des pneus d’hiver
- Période d’interdiction de stationnement hivernal
- Positionnement des bacs roulants en hiver
- Délai de réclamation pour dommages
- Ajout des écoroutes d’hiver
- Liste des chemins et niveaux de service de déneigement
- Répartition des camions de déneigement

STONEHAM-ET-TEWKESBURY

# 9.2 Nomination d’une personne désignée – Surveillance des cours d’eau sous la juridiction de la MRC de La Jacques-Cartier

## Il est résolu

de nommer le conseiller en environnement de la Municipalité de Stoneham-et-Tewkesbury à titre de personne désignée en vertu de l’article 105 de la *Loi sur les compétences municipales*, pour l’application de *l’Entente concernant la fourniture de service aux fins de la surveillance des cours d’eau sous la juridiction de la MRC de La Jacques-Cartier*.

## Contexte

La MRC est responsable de rétablir l’écoulement normal des eaux lorsqu’une obstruction dans un cours d’eau menace la sécurité des personnes ou des biens.

Pour assurer une intervention rapide, la MRC peut désigner un employé de la Municipalité qui pourra, sans délai, autoriser, effectuer ou demander les travaux nécessaires au retrait de l’obstruction.

STONEHAM-ET-TEWKESBURY

# 9.3 Autorisation de signature d’une transaction et quittance

## Il est résolu

d’accepter l’entente de règlement intervenue entre les parties dans le dossier de la Cour supérieure portant le numéro 200-17-029961-190 et d’autoriser la directrice des affaires juridiques et greffière à signer, pour et au nom de la Municipalité, la transaction et quittance ainsi que tout document requis afin de donner plein effet au règlement intervenu et de mettre fin au litige.

## Contexte

Au terme de la conférence de règlement à l’amiable tenue le 1er octobre 2026, un règlement est intervenu dans le dossier et a mis fin au litige.

STONEHAM-ET-TEWKESBURY

# 9.4 Demande d’autorisation d’occupation du domaine public

## Il est résolu

qu’une autorisation temporaire d’occupation du domaine public soit accordée à la Coopérative Multi-Services de Tewkesbury pour l’installation d’un réservoir à diesel sur une partie des lots 2 602 892 et 2 602 893 du cadastre du Québec.

## Contexte

L’installation de ce réservoir facilite grandement les opérations de la Coopérative pendant l’hiver.

En contrepartie, la Coopérative doit fournir une preuve d’assurance responsabilité et ajouter la Municipalité comme assurée additionnelle avant l’installation.

STONEHAM-ET-TEWKESBURY

# 10.1 Dépôt des états comparatifs des revenus et des dépenses

Conformément à l’article 176.4 du *Code municipal du Québec*, directeur des finances et trésorier dépose les états comparatifs des revenus et des dépenses du 1er janvier 2026 au 31 août 2026.

## Contexte

Deux états comparatifs sont déposés au conseil. Le premier compare les revenus et les dépenses réalisés depuis le début de l’année avec ceux de la même période l’an dernier. Le second donne une projection des revenus et dépenses prévus d’ici le 31 décembre et les compare au budget.

STONEHAM-ET-TEWKESBURY

# 11.1 Confirmation du statut d’un organisme reconnu

## Il est résolu

d’accorder le statut d’organisme mandataire à l’organisme Souffler les braises, personne morale à but non lucratif.

## Contexte

La *Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes et initiatives citoyennes* de la Municipalité définit trois catégories d’organismes : mandataires, partenaires et collaborateurs.

La classification dépend :

- du niveau de responsabilité de la Municipalité dans l’offre de services;
- de l’importance du lien avec la Municipalité;
- de la contribution de l’organisme aux services aux citoyens.

STONEHAM-ET-TEWKESBURY

# 11.2 Confirmation de soutien financier

## Il est résolu

d’accorder les montants de soutien financier stipulés dans le tableau ci-contre.

| Organisme | Programme | Montant demandé | Note obtenue | Montant octroyé |
|---|---|---|---|---|
| Corporation de développement socio-économique de St-Adolphe | Acquisition de matériel et d’équipement | 591 $ | 81 | 500 $ |
| Association des citoyens et citoyennes de Tewkesbury | | 280 $ | 95 | 280 $ |

Les demandes de soutien financier sont analysées par un comité selon les critères de la *Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes et aux initiatives citoyennes.*

STONEHAM-ET-TEWKESBURY

# 11.3 Entente de partenariat avec la Caisse Desjardins de Charlesbourg

## Il est résolu

de conclure une entente de partenariat avec la Caisse Desjardins de Charlesbourg pour un appui financier dans le cadre du Marché de Noël 2026, afin de réduire la charge fiscale des citoyens tout en leur permettant de continuer à bénéficier de cette activité.

## Contexte

Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire a déposé une demande de soutien financier à la Caisse Desjardins de Charlesbourg, dans le cadre du programme de Fonds d’aide au développement du milieu.

La caisse a répondu favorablement à la demande et offre 15 000 $ en échange de visibilité lors de notre prochaine édition du Marché de Noël de Stoneham-et-Tewkesbury.

STONEHAM-ET-TEWKESBURY

# 11.4 Déclaration pour la Semaine des bibliothèques publiques 2026

## Il est résolu

de déclarer, dans le cadre de la Semaine des bibliothèques publiques ayant lieu du 17 au 24 octobre 2026, l’importance de la bibliothèque Jean-Luc-Grondin, ainsi que de remercier l’équipe de bénévoles de la bibliothèque pour leur implication auprès de leur communauté.

## Contexte

Célébrée du 17 au 24 octobre 2026, la semaine a pour thématique « Ma biblio : de tout, partout, pour tout le monde! » et reflète le rôle social, éducatif et culturel de la bibliothèque. Différentes petites activités pour tous auront lieu à la bibliothèque pendant la semaine, en lien avec la thématique.

STONEHAM-ET-TEWKESBURY

# 11.5 Autorisation à l’association Leucan

## Il est résolu

d’autoriser Leucan à tenir une activité de collecte de fonds aux intersections de la route de Tewkesbury et de la 1re Avenue, le 6 mars 2027 ou le 13 mars 2027, entre 9 h et 15 h.

## Contexte

Leucan souhaite profiter du Défi Ski pour sensibiliser la population à la cause et amasser des fonds.

La Station touristique Stoneham participe fièrement à l’événement depuis 2009 et contribue au succès de cette mobilisation provinciale qui rassemble chaque année des centaines de participants, de bénévoles et de partenaires.

STONEHAM-ET-TEWKESBURY

# 11.6 Entente avec la Corporation de Développement Socio-Économique de Saint-Adolphe

## Il est résolu

de conclure une entente avec la Corporation de Développement Socio-Économique de Saint-Adolphe pour la prise en charge de la patinoire située au parc de la Chapelle, à Saint-Adolphe.

## Contexte

La Municipalité souhaite renouveler son entente avec la Corporation pour l’entretien et la surveillance de la patinoire de Saint-Adolphe, et ce, aux mêmes conditions que l’an passé.

STONEHAM-ET-TEWKESBURY

# 11.7 Rapport de demande de soumissions

## Entretien et surveillance de la patinoire de Tewkesbury pour la saison 2026-2027

Demande de soumissions sur invitation auprès de deux entreprises spécialisées.
**Deux soumissions** ont été reçues à la date et l'heure prévues.

| Nº | NOM | PRIX UNITAIRE HEBDOMADAIRE (avant les taxes) |
|---|---|---|
| **1** | **Fibre de verre plus 9076-1610 Québec inc** | **2 250 $** |
| **2** | 9577-2869 Québec inc. | 2 350 $ |

**Plus bas soumissionnaire conforme**

STONEHAM-ET-TEWKESBURY

# 12.1 Rapport de demande de soumissions

## Achat d’un véhicule tout-terrain, projet SP-2603

Demande de soumissions sur invitation auprès de trois entreprises spécialisées.
**Deux soumissions** ont été reçues à la date et l’heure prévues.

| Nº | NOM | MONTANT (incluant les taxes) |
|---|---|---|
| **1** | **Adrénaline sports S.E.C.** | **27 560,61 $** |
| **2** | Dion Sports St-Raymond | 28 806,59 $ |

**Plus bas soumissionnaire conforme**

STONEHAM-ET-TEWKESBURY

# 13.1.1 Rapport de demande de soumissions

## Achat de conteneurs à chargement avant, projet HM-2604

Demande de soumissions sur invitation auprès de trois entreprises spécialisées.
**Trois soumissions** ont été reçues à la date et l'heure prévues.

| Nº | NOM | MONTANT (incluant les taxes) |
|---|---|---|
| **1** | **AGH Environnement inc.** | **22 247,48 $** |
| **2** | Les Contenants KEL-CO inc. | 22 626,25 $ |
| **3** | Durabac inc. | 24 885,09 $ |

**Plus bas soumissionnaire conforme**

STONEHAM-ET-TEWKESBURY

# 13.1.2 Rapport de demande de soumissions

## Collecte et transport des résidus verts pour 2027 et 2028

Demande de soumissions parues dans le Journal de Québec et dans le système SEAO.
**Trois soumissions** ont été reçues à la date et l'heure prévues.

| Nº | NOM | MONTANT (incluant les taxes) |
|---|---|---|
| **1** | **GFL environmental inc.** | **142 781,93 $** |
| **2** | Services Ricova inc. | 156 572,96 $ |
| **3** | Villéco inc. | 267 891,75 $ |

**Plus bas soumissionnaire conforme**

STONEHAM-ET-TEWKESBURY

# 13.1.3 Rapport de demande de soumissions

## Fourniture et livraison de produits chimiques pour le traitement de l’eau

Demande de soumissions sur invitation auprès de cinq entreprises spécialisées.
**Trois soumissions** ont été reçues à la date et l’heure prévues.

| Nº | NOM | MONTANT (incluant les taxes) |
|---|---|---|
| **1** | **Javel Bois-Francs inc.** | **46 713,48 $** |
| **2** | Univar solutions Canada ltée | 58 927,92 $ |
| **3** | Constant International inc. | 124 634,29 $ |

**Plus bas soumissionnaire conforme**

STONEHAM-ET-TEWKESBURY

# 13.1.4 Rapport de demande de soumissions

**Services professionnels pour la réalisation d'études, de plans et de devis et pour la surveillance des travaux de drainage des chemins de la Perdrix et de la Tourterelle et de la montée de la Nichée**

Demande de soumissions sur invitation auprès de quatre entreprises spécialisées.
**Deux soumissions** ont été reçues à la date et l'heure prévues.

| Nº | NOM | MONTANT (incluant les taxes) |
|---|---|---|
| **1** | **Services-conseils Aqua ingénium inc.** | **52 233,14** |
| **2** | Avizo experts-conseils inc. | 130 393,15 $ |

**Plus bas soumissionnaire conforme**

STONEHAM-ET-TEWKESBURY

# 13.2.1 Recommandation de paiement Numéro 1

## Il est résolu

d’accepter le rapport de monsieur Nicolas Turgeon, ingénieur pour la firme Génie+, daté du 22 septembre 2026, relativement à la recommandation de paiement numéro 1 pour des travaux de reconstruction d’un ponceau sur le chemin Jacques-Cartier Nord, projet IF-2605.

## Contexte

Le conseil autorise en fonction des quantités exécutées, et ce, au prix unitaire soumissionné pour les différents articles du bordereau de soumission, le paiement d’un montant de 330 729,17 $, incluant les taxes, à JM Leclerc Excavation.

STONEHAM-ET-TEWKESBURY

# 13.2.2 Recommandation de paiement Numéro 2

## Il est résolu

d’accepter le rapport de monsieur Simon Simard, ingénieur pour la firme Apex Expert Conseil inc., datée du 23 septembre 2026, relativement à la recommandation de paiement numéro 2 pour des travaux de réfection de voirie et d’un ponceau, projets IF-2509A et IF-2403A.

## Contexte

- Réfection d’un ponceau sous le chemin Plamondon
- Pavage du chemin du Lac-Est

Le conseil autorise en fonction des quantités exécutées, et ce, au prix unitaire soumissionné pour les différents articles du bordereau de soumission, incluant la directive de changement numéro 2, le paiement d’un montant de 490 358,26 $, incluant les taxes, à ADV Excavation inc.

STONEHAM-ET-TEWKESBURY

# 14.1 Avis de motion et dépôt d’un projet de règlement

*Emprunt pour des services professionnels pour la réfection du poste de pompage du Hameau*

## Processus d’adoption

1. **Avis de motion et dépôt du projet**
2. Adoption du règlement
3. Avis public sur la procédure de demande de scrutin référendaire
4. Tenue de la procédure de demande de scrutin référendaire (registre)
5. Approbation par le ministère des Affaires municipales et de l’Habitation
6. Avis public de promulgation du règlement

## Contexte

Les équipements du poste du Hameau sont en fin de vie. Ce poste pousse l’eau du puits de la Montagne vers le poste de pompage Montagnard afin d’assurer la distribution de l’eau jusqu’au haut de la montagne.

## Montant

54 800 $

STONEHAM-ET-TEWKESBURY

# 14.2 Demande d’aide financière au Programme d’aide à la voirie locale

## Il est résolu

d’autoriser le directeur des travaux publics et de l’hygiène du milieu ou, en son absence, le directeur général, à présenter une demande d’aide financière au programme d’aide à la voirie locale (« PAVL ») 2026-2028, ainsi qu’à remplir et signer, pour et au nom de la Municipalité, tous les formulaires requis pour la présentation de ladite demande.

## Contexte

La demande est faite dans le cadre du projet IF-2207 visant le remplacement du ponceau situé sur le chemin du Détour.

STONEHAM-ET-TEWKESBURY

# 14.3 Contrat pour la caractérisation des eaux usées

## Il est résolu

d’autoriser le directeur des travaux publics et de l’hygiène du milieu à négocier et à conclure un contrat avec Avizo Experts-Conseils inc. pour la caractérisation des eaux usées, le tout pour un montant maximal de 25 000 $, taxes nettes.

## Contexte

Dans le cadre du projet pour l’amélioration de la capacité de traitement de notre usine d’épuration des eaux usées afin de répondre aux plus hautes exigences OER du MELCC, il est requis d’effectuer une caractérisation des eaux usées de la Microbrasserie La Souche.

STONEHAM-ET-TEWKESBURY

# 15.2.1 Plans d’implantation et d’intégration architecturale

## Rénovation du bâtiment principal au 4010, route de Tewkesbury

***Règlement relatif aux plans d’implantation et d’intégration architecturale numéro 09-603*, article 5.12**

Le comité consultatif d’urbanisme et le Service de l’urbanisme **recommandent l’approbation** de la demande, conformément aux plans, matériaux, couleurs et documents déposés au soutien de la demande.

STONEHAM-ET-TEWKESBURY





# 16.1 Abandon du processus d’adoption du Règlement numéro 26-1107

## Il est résolu

d’abandonner le processus d’adoption du *Règlement numéro 26-1107 modifiant le Règlement de zonage numéro 09-591*.

## Contexte

Le 9 février 2026, le conseil a amorcé le processus d’adoption du *Règlement 26-1107 modifiant le Règlement de zonage 09-591*.

Le conseil a pris connaissance des commentaires exprimés lors de la consultation citoyenne du 19 février 2026, d'une pétition citoyenne et d’autres éléments. Après réévaluation, le conseil juge opportun de mettre fin au processus.

STONEHAM-ET-TEWKESBURY

# 16.2 Dépôt d’un procès-verbal de correction

Conformément à l’article 202.1 du *Code municipal du Québec*, la directrice des affaires juridiques et greffière dépose un procès-verbal de correction visant le *Règlement numéro 26-1106 modifiant le Règlement relatif aux plans d’implantation et d'intégration architecturale numéro 09-603*, adopté lors de la séance du conseil tenue le 8 juin 2026.

## Contexte

Dans le premier paragraphe de l’article 1.3, après le sous-titre « 2.5 CONTENU PARTICULIER D’UNE DEMANDE D’APPROBATION DE PIIA POUR UN PROJET SITUÉ DANS LA ZONE RT-503 », nous aurions donc dû lire un renvoi à l’article 2.2 du *Règlement relatif aux plans d’implantation et d’intégration architecturale numéro 09-60*, plutôt qu’un renvoi à l’article 2.1. »

STONEHAM-ET-TEWKESBURY

# 16.3 Suspension temporaire du traitement des nouvelles demandes de modification à la réglementation d'urbanisme

## Il est résolu

de suspendre, du 13 octobre 2026 au 1er mars 2027, le traitement de toute nouvelle demande de modification à la réglementation d'urbanisme.

## Contexte

Le service est actuellement mobilisé par d'importants travaux de concordance de sa réglementation avec celle de la MRC de La Jacques-Cartier, de même que par un exercice de refonte de la réglementation d'urbanisme.

Ces travaux structurants justifient que la Municipalité concentre temporairement ses efforts sur les priorités réglementaires déjà identifiées par le conseil.

STONEHAM-ET-TEWKESBURY

## 17 Divers

## 18 Deuxième période de questions

### Le conseil municipal valorise la participation citoyenne

Pour poser une question, veuillez vous présenter au micro et vous nommer.

La séance est webdiffusée en direct. Votre intervention sera filmée et enregistrée.

## 19 Levée de la séance

STONEHAM-ET-TEWKESBURY